

Notes sur trois cathédrales bretonnes

par Jean MALO-RENAULT

LES cathédrales de Quimper, Saint-Pol-de-Léon et Dol, car c'est d'elles qu'il s'agit, ont fait l'objet d'importantes monographies (1). Cependant, dans ces descriptions, certains détails, présentant de l'intérêt, paraissent avoir échappé à leurs auteurs.

• QUIMPER

La construction de la cathédrale de Quimper a commencé en 1239 ou 1240 par le chœur et son collatéral. Le promoteur de cette œuvre fut l'évêque Rainaud. Le second monographiste du monument attire l'attention sur le fait que le prélat, d'origine française, y introduisit le style gothique jusqu'alors inconnu dans la région. Décrivant le déambulatoire, l'auteur parle des « travées en trapèze... étroitement unies chacune à une chapelle rayonnante par une combinaison de voûtes à six nervures. Dans la description détaillée des moulures qui précède et qui suit, n'oublie-t-il pas l'essentiel : le parti adopté par le voûtement de ces chapelles très peu saillantes du déambulatoire, bien éclairées par les trois fenêtres de leurs murs extérieurs et communiquant très largement avec le collatéral dont elles sont étroitement solidaires ?

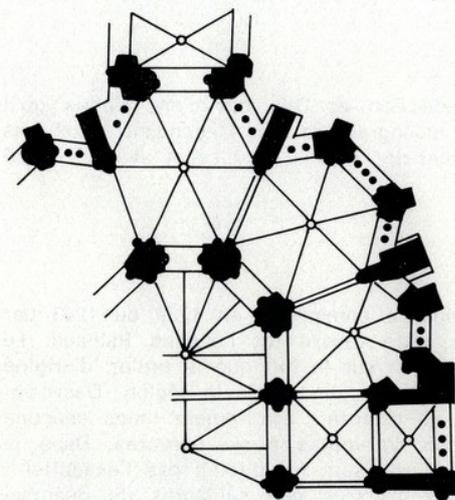
Un travail de J. Trévédy aurait pu lui suggérer certaines investigations (3). L'historien y évoque le Duc Jean I^{er} Le Roux qui achetait au Comte de Léon Hervé IV le château et le port de Brest en 1240, alors que commençait la construction de la cathédrale de Quimper. Au fil des ans, il dépouille son besogneux feudataire de toutes ses terres et de ses revenus. C'est le cas, notamment en 1271, du péage de Saint-Mahé (Saint-Mathieu-fin-de-terre, Loc-Maze-pen-ar-bed) et des sécheries voisines. Il est associé dans cette transaction à des bourgeois bretons et même à un « citoïen de Paris » qui trouvent là un placement fructueux de leurs deniers. En

(1) Cathédrale de Quimper par R.-F. Le Men (1877) et H. Waquet (1919). Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, par L. Lécureux (vers 1912). Cathédrale de Dol, par A. Rhein (1910) et R. Couffon (1968). Pour compléter cette chronologie, je précise que la documentation de ces notes a été réunie de 1921 à 1924.

(2) Remarquons en passant que l'auteur suggère que l'évêque a pu intervenir dans la construction de l'église de Bénodet qu'il donna avec la paroisse de Perguet à l'abbaye de Daoulas (1231). Elle a, dit-il, « des chapiteaux et des fenêtres conformes au style de la cathédrale de Chartres », oubliant que son département possède dans l'abbatiale cistercienne du Relec en Plounéour-Ménez un autre édifice contemporain à chevet également droit et à fenêtres formées de deux lancettes et d'une petite rose à six « pétales » identiques.

(3) Pêcheries et sécheries de Léon et de Cornouaille (*Bull. Soc. Archéologique du Finistère*, XIII, 1891).

1279, le Duc afferme à des marchands de Bayonne les sécheries de la Pointe Saint-Mathieu. La teneur de l'acte en question mérite d'être précisée. Trévédy semble indiquer que c'est la première fois que les sécheries léonardes sont affermées aux Bayonnais ; or, si nous nous reportons aux Archives de la Loire-Atlantique, nous voyons qu'alors le Duc conclut un accord par lequel « il a consenti à ratifier l'achat des sécheries de Saint-Mahé qu'ils (les marchands) tenaient des Comtes de Léon pour sécher les merlus et les congres » (4). Ce n'est donc pas en 1279 mais bien avant que ces méridionaux débarquent sur les côtes bretonnes, ni pour la dernière fois. Les rapports continus de la Bretagne et de Bayonne sont attestés durant plusieurs siècles par les liasses de ce « trésor des chartes » des ducs.



Partie du Déambulatoire de Quimper

(d'après Ch. Chaussepied)



Déambulatoire de Quimper. Dans le fond la 2^e des chapelles, de celle la précédent, on aperçoit la fenêtre gauche de la « partie tournante ». Sur la gauche, on voit une partie des piles rondes du chœur cantonnées de 4 colonnes engagées.

(Photo J.-M. R.)

C'est ainsi que pendant la Guerre de Succession de Bretagne, en 1341-1342, Edouard III d'Angleterre demande à son candidat, le prétendant Jean de Montfort, de protéger et de défendre les citoyens de Bayonne qui fréquentent très souvent (saepissime) les ports et villes bretonnes. Plus avant au XIV^e siècle, nous voyons le Duc Jean IV ordonner la main-levée de la saisie de la « Sainte-Marie » de Bayonne

(4) Inventaire sommaire des Archives départementales de la Loire-Inférieure, Série E, liasse 125, « Preuves de l'histoire de Bretagne » de dom Morice et de dom Lobineau.

dont le patron, Pierre Duport, doit cependant payer 200 écus d'or et douze tonneaux de vin (5). Sous Jean V, les maire et échevins de Bayonne, dans un dialecte d'Outre-Loire, accusent réception de la lettre patente ducale leur accordant une trêve de deux ans et s'engagent à la respecter (16 septembre 1422). La réciproque existe et les édiles du port basque, à leur tour, gratifient de lettres de sauvegarde les marchands bretons qui accostent dans leur port (4). Enfin, dix ans plus tard, le 25 mai 1432, il est fait mention de « l'espinnasse Sainte-Katerine de Baïonne, maistre et marchand Jean de Fannes » dans le port de Blavet (Port-Louis) (6).

Les quelques mentions qui précèdent attestent donc bien les relations économiques continues de Bayonne et de la Bretagne et rien ne s'oppose à ce qu'elles aient entraîné des échanges sur le plan artistique. C'est dans le déambulatoire de Quimper qu'on en trouve la manifestation.

La cathédrale Notre-Dame de Bayonne a été bâtie à partir de 1213 et son déambulatoire présente la même particularité, dans sa partie tournante, que celui de Quimper. Ses chapelles, très peu saillantes à l'extérieur, ne sont pas séparées du bas-côté du chœur par de grandes arcades, mais lui sont intimement liées à chaque travée sauf au centre, par les voûtes dont les nervures (branches d'ogives), au nombre de six, rayonnent autour d'une clef commune. Il est évident, les dates sont là pour le rappeler : 1213-1240, que le chœur de la cathédrale cornouaillaise s'inspire de celui de sa sœur basque, témoin matériel irréfutable des rapports anciens des deux villes éloignées mais plus unies par la mer que séparées par elle (7).

Le fait est intéressant en lui-même ; il prend une tout autre dimension lorsque l'on apprend que les navires caboteurs de faible tonnage de l'époque ont véhiculé cette particularité architectonique le long des côtes de l'Europe de l'Ouest. Il en subsiste deux importants témoins, jalonnant cette voie commerciale. C'est d'abord à Bruges, alors port de mer, l'église Notre-Dame ; puis dans l'hanséatique Lubeck, port fluvial de la Baltique, l'église Sainte-Marie. Nous voilà bien loin de l'évêque « de genere francus » de Quimper !

● SAINT-POL-DE-LEON

A l'inverse de celle de Quimper, la construction de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon commença par la nef à la fin du XIII^e siècle. Le transept, suivant Lucien Lécureux, « a subi des transformations considérables » pendant trois ou quatre siècles. Au XV^e, les murs du croisillon sud ont été notamment surélevés. C'est au sommet de la partie joignant le bas-côté de la nef que l'on découvre, dans la pénombre des combles, le détail que je veux signaler. Il s'agit de deux consoles superposées dont l'une est simplement moulurée mais dont l'autre porte, à sa partie inférieure, un masque humain sculpté. Actuellement, ces supports ne remplissent plus aucun rôle et j'avoue ne pas saisir très bien celui qu'ils jouaient primitivement, peut-être recevaient-ils les extrémités de pièces de charpente. Toujours est-il que maintenant la tête tournée vers le bas prouve que le transept a été voûté à une époque postérieure, elle touche presque l'extrados de la voûte.

(5) Ibid, Série E, liasse 201 et « Preuves de l'histoire... » de dom Lobineau.

(6) M. Forget. « Le mouvement du port de Blavet (1432) (Mém. Soc. Arch. Bretagne, XXIV, 1944).

(7) Quimper a pu aussi emprunter à Bayonne ses gros piliers cylindriques cantonnés de quatre colonnes engagées. Autre coïncidence troublante, le chœur en ruines de l'abbatiale bénédictine de Saint-Mathieu a précisément été voûté d'ogives au XIII^e siècle. Le Chanoine Abgrall en avait donné le plan dans son « Livre d'or des églises de Bretagne » (1903). D'autre part, l'influence du déambulatoire de Bayonne dans sa propre région est attestée par sa copie à l'église Sainte-Marie d'Oloron.

On sait que les églises bretonnes voûtées sont très rares. Pourtant parmi elles, il s'en trouve qui présentent la même particularité que celle de Saint-Pol, par exemple, la grande chapelle de Tronoën, maintenant en Saint-Jean-Trolimon, au Nord de Penmarc'h. Sur les voûtes du chœur et de son unique bas-côté se voient les restes de la charpente primitive qui a dû longtemps demeurer apparente. En effet, un entrait (poutre transversale) montre ses extrémités « engoulées » par des têtes traditionnelles de monstres et il présente en son centre les restes d'un écusson sculpté, reproduit sur la clef de la voûte établie postérieurement (8). C'est ainsi que peu à peu, par un examen minutieux, se précisent certains moments de la vie d'un édifice.

• DOL

Durant le Moyen âge, la ville de Dol souffrit cruellement du voisinage normand. Partageant son sort, pillée, incendiée à plusieurs reprises, sa cathédrale, reconstruite une nouvelle fois au XII^e siècle, fut consacrée en 1199. Quatre ans plus tard, elle était détruite par le feu allumé par les soldats de Jean-sans-Terre.



Sculpture de Dol

Les archéologues s'accordent sur la rapide mise en chantier d'un nouvel édifice où quelques parties du précédent furent conservées pour hâter les travaux et, sans doute, économiser les ressources. Pour André Rhein, ce sont seulement certaines murailles des tours qui remontent à la cathédrale romane. D'après René Couffon, il faut y ajouter quelques autres vestiges, notamment des bases à griffes de la nef et un chapiteau.

Au bout de vingt ans, la nef était utilisable. Ce fut après « un laps de temps très minime » suivant le premier quart du XIII^e siècle qu'une « reprise fut jugée nécessaire » (A. Rhein). Elle consistait en l'adjonction aux gros piliers de la nef, déjà flanqués de deux colonnes engagées, de deux nouvelles colonnes, celles-ci en délit, du côté de la nef et de celui des bas-côtés. L'auteur attire l'attention sur les colonnes placées dans les collatéraux « dont les fûts inutilisés et sans chapiteau s'arrêtent subitement à ce niveau ». Pourtant

une fois, du côté méridional, une de ces colonnes aura été bien utile : par une journée ensoleillée de juillet 1924., examinant méthodiquement ces fameuses colonnes, je constatai que, vers le milieu de la rangée, l'une d'elles était surmontée d'une sculpture romane qui n'avait jamais été signalée.

(8) J'ai déjà signalé cette clef de voûte et ses armoiries, celles des Drémiet, dans mon étude sur le calvaire de Tronoën (*Revue de l'Art*, LVIII, septembre-octobre 1930, p. 128, n° 2).

Cette figure de petite dimension, dont l'échelle est donnée par les feuilles et le tailloir d'un chapiteau ainsi que les moulures des grandes arcades, est un témoin isolé de ce que la plastique bretonne romane a réalisé de mieux dans le granit.

Il est permis de supposer que ce fragment faisait partie de la cathédrale du XII^e siècle, victime de l'agression normande de 1203 et qu'il échappa par miracle à l'emploi d'obscur moëllon noyé dans le mortier d'un mur, lors de sa reconstruction. Les mutilations subies par ce fragment paraissent confirmer son origine. Comme on peut s'en rendre compte sur la photographie, il représente un homme tête nue, vêtu d'une longue robe. Il incline la tête sur l'épaule gauche. Le personnage, aux cheveux légèrement bouclés, caresse sa barbe de la main droite ; le bras gauche est brisé en grande partie, comme la main qui prenait appui sur le genou sur lequel on peut voir encore le bout de trois doigts. La jambe droite à demi tendue en arrière a disparu.

Le style de cette sculpture confirme qu'elle provient de la cathédrale édifiée dans la seconde moitié du XII^e siècle. La robe longue, aux nombreux plis, plus ou moins parallèles, le port de la barbe, notamment, ne sont plus de mise au XIII^e siècle.

Sans doute, ce personnage ne présente pas des proportions impeccables. La tête, au masque bien construit et modelé, est disproportionnée par rapport au corps, mais c'est la règle pour la figure humaine traitée à petite échelle à l'époque romane. L'épaule droite est incorrecte par son importance excessive, comme le cou est mal planté et le pied gauche bien petit. Ce qui n'empêche pas l'ensemble d'être plein de mouvement, de vie.

Quelle est sa provenance exacte ? D'un tympan de porte ? Quelle adresse alors pour le séparer de ses débris... à moins que les mutilations subies n'en soient la conséquence. Partie d'un groupe en ronde bosse, par exemple un roi mage ? Aussi peu vraisemblable. C'est encore l'emploi comme motif décoratif qui me semble le plus plausible et il pourrait s'agir d'une sorte d'atlante ; comme on en trouve fréquemment sculptés sur les chapiteaux de la même époque, mais traités d'une façon combien plus sommaire ! (9)

Quoi qu'il en soit, remercions l'humble tâcheron qui a cimenté ce stylite inattendu hors de portée de bien des regards et surtout hors de portée de la main des vandales.

(9) En fait, c'est le style des grandes figures décapitées entourant la cuve baptismale de Saint-Sauveur de Dinan qui lui est le plus comparable. Cette dernière semble avoir inspiré une série de bénitiers décorés de cariatides s'échelonnant dans la Bretagne du nord, de Saint-Malo à Perros-Guirec. Il ne faut pas, non plus, oublier le Samson de Malestroit, de l'école de l'Ouest comme la façade de Dinan.